

CORRESPONDANCE

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris, 21 août 1865.

L'Empereur et l'Impératrice sont attendus ce soir au Palais de Fontainebleau. On dit maintenant que le voyage à Biarritz s'effectuera dans les premiers jours de septembre. L. M. front passer vingt-quatre heures à Zarany, résidence de la reine Isabelle. A cause du deuil de la Cour d'Espagne, aucune fête ne signalera cette entrevue.

La Constitution de comités départementaux pour l'Exposition universelle est très favorablement accueillie. Rien de plus utile en effet, pour les inventeurs et les producteurs que ces syndicats bienveillants, mieux à même que personne d'apprécier leurs travaux, et de les faire utilement valoir auprès de la commission centrale. Ceci nous donne occasion de rapporter un bruit accrédité dans le monde politique et d'après lequel le prince Napoléon reprendrait la présidence dont il s'est démis à la suite de l'incident motivé par le discours d'Ajaccio.

La croix de chevalier de la Légion d'Honneur vient d'être décernée à M. A. Tierny, rédacteur en chef du *Courrier du Pas-de-Calais*.

Le journal la *Gironde* a été condamné à 500 francs d'amende pour absence de dépôt légal d'un supplément publié durant les dernières élections.

On écrit de Versailles que M. Ernest Baroche, fils du ministre de la justice, sera porté candidat à la prochaine élection d'un député en remplacement de M. Lemaire décédé.

Il n'a pas été donné suite au projet de duel entre M. Sarcey et M. Emile de Girardin, par suite de la polémique trop accentuée à laquelle a donné lieu la pièce des *Deux-Sœurs*.

M. Victor Hugo qui réside depuis quelque temps à Bruxelles se dispose à quitter cette capitale pour aller faire une excursion en Allemagne.

Les nouvelles de Brest constatent que le ministre de la marine a fait hier son entrée dans ce port sur la *Reine-Hortense* par un temps magnifique et avec les honneurs dus au ministre de l'Empereur. Bien que la *Reine-Hortense* fut partie une heure après, la flotte anglaise, de Cherbourg, elle a néanmoins devancé cette biote par sa marche supérieure. Ce n'est en effet qu'aujourd'hui 21 que l'escadre britannique a pénétré dans la rade de Brest. Le mouillage a eu lieu à onze heures du matin.

Pour toute la correspondance. J. REBOUX.

FAITS DIVERS.

On lit dans le *Grand Journal* : La pose du câble transatlantique a bien décidément échoué, et l'on évalué déjà à 200,000 livres sterling (3 millions de franc) les pertes de ce nouvel essai ; toutefois on espère sauver une moitié du câble, et ni la Compagnie, ni les actionnaires ne paraissent découragés.

La première tentative n'avait pas été moins troublée. Le *Niagara* et l'*Agamemnon* avaient pris la mer le 7 août 1857, chacun avec treize cent mille mètres de câble. Trois fois il se brisa ; définitivement soudé le 26 juillet 1858, il fut immergé dans toute son étendue le 5 août ; mais quelques jours après, la communication électrique était interrompue, pour des causes restées à peu près ignorées, je crois.

— On lit dans le *Figaro* : Quelqu'un, tenant son journal à la main, disait que Monrassieff avait la pierre : — Le malheureux ! s'écria le docteur Grabowsky, c'est le cœur qui lui sera tombé dans la vessie !

— On a découvert à Paris des complices de l'association de fabricateurs de faux billets de Banque russes arrêtés dernièrement à Londres. Ces individus ont été trouvés porteurs de plusieurs liasses de banknotes et de roubles-papier moscovites.

— Il vient de se former, à Dijon, une société de dames charitables qui ont pris le nom modeste de Dames auxiliaires des Petites-Sœurs. Non contentes d'aider de leur bourse ces admirables servantes des pauvres, elles racommodent et confectionnent de leurs propres mains le linge et les vêtements des vieillards. Le nombre des Dames auxiliaires atteint maintenant le chiffre de trois cents.

— On lit dans l'*Impartial* de Smyrne du 24 juillet :

Hier matin, S. Exc. le gouverneur-général Rachid-Pacha, accompagné de M. le comte Bentivoglio, consul général de France, et de MM. les docteurs Borg, Japhet et Aristide Masgana, a parcouru les divers quartiers de la Juiverie.

Les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, qui, depuis que cette malheureuse population est aux prises avec le choléra, ne cessent chaque jour de lui apporter des secours et des consolations, ont reçu ces messieurs à l'hôpital juif et les ont conduits dans les maisons où sont agglomérés dans des conditions de misère et d'insalubrité impossible à décrire les Juifs pauvres et sans ressources.

Le petit hôpital israélite, où pendant quelques jours il y a eu encombrement de morts et de mourants, est aujourd'hui plus propre, mieux surveillé ; les cadavres qui y étaient gisant ont été ensevelis. Secondées par l'autorité locale, les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul ont présidé à ces dispositions, le chef de la communauté juive et le médecin de l'hôpital ont disparu dès la première apparition de la maladie.

— En 1835, vivait dans un village du département de l'Ain un très modeste marchand d'étoffes, nommé Claude Pêtré. Une baisse imprévue sur une certaine sorte de marchandise, un vol important dont il avait été victime, suffirent pour faire tomber en faillite ce petit détaillant. Il ne fallait pas, pour en arriver à cette extrémité, que les pertes fussent bien grosses, car le passif se trouva être de 8,000 francs environ, et l'actif, y compris le mobilier personnel, de 1600 francs au plus. Claude Pêtré mourut... de chagrin... c'est probable, et il laissa orphelins cinq enfants alors en bas âge. Il y a trente ans de cela ; comme les petits poissons, les petits enfants devinrent grands. Chacun était parti de son côté, travaillant, cherchant sa voie pour réussir, et réunissant cahin-caha, mais enfin amassant quelques sous les uns sur les autres, des fortunes dans le genre de celle du père Claude Pêtré, au temps de ses splendeurs ! Ils étaient tous établis loin du village, loin du département ; ils pouvaient vivre et dormir en paix, ils étaient bien oubliés, oubliés même par les trente et quelques créanciers de la faillite. Mais voici qu'aujourd'hui ils arrivent tous les cinq, par cinq routes différentes, peut-être. Voici qu'ils s'entendent vite, étant tous partis avec la même idée ; voici que chacun tire ses économies de son escarcelle ; voici que les créanciers, ces créanciers de trente ans, sont intégralement payés, capital et intérêts, et voici enfin que les cinq enfants forment une demande en réhabilitation de la mémoire de leur père !

Si l'espace ne nous manquait pas, nous reproduirions avec bonheur les réquisitions de M. l'avocat général de Prandiére devant la cour impériale de Lyon, appelée à statuer sur cette demande. Rien de plus largement simple, rien de plus élevé, de plus sympathique, rien de mieux dit, ce qui ne nuit à personne, même à un avocat général.

D'abord, il raconte l'histoire. Puis, en homme qui connaît les vertus de son temps il fait la part de ces réhabilitations que sollicite la notoriété d'un nom brillant et qui trouvent leur récompense dans la publicité. Il oppose à ce tableau celui de la probité et de la piété filiale, honnête, modeste, ignorée, de ces cinq enfants qui viennent, après trente ans d'efforts, apporter sur le tombeau du père la plus sainte des couronnes funéraires, l'honneur rendu ! Qui oserait donc maintenant douter de l'honorabilité du père qui a donné à ses fils de pareils enseigneurs ? C'est de leur part, dit M. l'avocat général, « l'expansion spontanée de cette vertu, souveraine mais cachée, qui s'appelle la conscience »

Pour tous les articles non signés. J. REBOUX.

Extrait du Bulletin général de Thérapeutique.

« M. le docteur Ch. Masson, qui a largement expérimenté les onctions avec l'Huile de Marons d'Inde, comme moyen d'enrayer les accidents locaux de la goutte, dit avoir remarqué que les douleurs s'exaspéraient pendant la première de ni-heure

qui suivait l'application du topique, et que, ce temps écoulé, la sédation apparaissait. Dans les deux seuls cas où nous avons tenté l'emploi de cette Huile, nous avons vu la douleur disparaître, sans avoir subi d'aggravation.

Cette Huile médicamenteuse nous paraît avoir une valeur thérapeutique réelle. « D' DEBOUT. » Les douleurs de la goutte, des rhumatismes et des névralgies sont promptement soulagées par les frictions d'Huile pure de Marons d'Inde. Le flacon, 5 fr., le 1/2 flacon, 3 fr. Exiger la signature Emile Genevoix, 14 Beaux-Arts, Paris. Se méfier des imitations. 5394

EN VENTE A ROUBAIX

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES :

DU CHOLÉRA

Moyens préventifs et dans le cas où ces moyens n'auraient pas été employés

TRAITEMENT

ET PROMPT GUÉRISON

Par le Dr AL. VALTIER

ancien médecin adjoint au médecin en chef du chemin de fer d'Orléans et du chemin de fer de ceinture de Paris, chevalier de l'Ordre royal du Dannebrog, etc.

Prix : 1 fr.

L'arboriculture fruitière

Traité complet de culture, taille, formation et restauration des arbres fruitiers, par GRESSENT, professeur d'arboriculture à l'Institut régional agricole de Beauvais, au petit Séminaire de la Chapelle, à l'école normale de Chateaufort, etc. etc. 1 volume de 612 pages et 234 figures, 6 fr.

le POTAGER MODERNE

Traité complet de la culture des légumes. 1 volume de 500 pages et 64 figures, 6 fr.

Ces deux livres, approuvés et encouragés par S. E. M. le MINISTRE de l'AGRICULTURE, couronnés par la société impériale et centrale de France et recommandés par MM. les Inspecteurs de l'Académie de plusieurs départements pour les BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES, résument l'enseignement obligatoire dans les Ecoles normales. — Chez l'auteur, à Orléans. On expédie franco par la poste, contre un mandat.

Chez le concierge de l'Académie impériale de musique à Lille, pendant la durée des leçons de M. Gressent jusqu'au 25 août. 10,920-8497

COMPAGNIE DES Mines de Béthune.

DÉPOT DE CHARBONS GRAS

des fosses de BULLY, MAZINGARBE ET WERRILLIÈRE. A Roubaix, rue Latérale, près la gare du chemin de fer.

VENTE A L'HECTOLITRE

Mesure des fosses.

PRIX COURANTS.

GROSSE GAILLETTERIE, 2 fr. 30 (l'hectolitre pesant 80 k. mis en voiture et rendu à domicile, pour la ville (octroi compris).

MOYEN (dit tout-venant) 1^{re} qual., 1 fr. 65 (l'hectolitre, mesure de fosses, mis en voiture et rendu à domicile pour la ville (octroi compris))

2^o id. 1 fr. 55 (l'hectolitre pesant 80 k. pris au dépôt et mis en voiture pour la ville (octroi compris).

FINES NOISETTES, 1 fr. 30 (l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la ville, (octroi compris).)

GROSSE GAILLETTERIE, 2 fr. 25 (l'hectolitre de 80 kilog. pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.

MOYEN (dit tout-venant) 1^{re} qual., 1 fr. 60 (l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.

2^o id. 1 fr. 45 (l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.

FINES NOISETTES, 1 fr. 30 (Au comptant sans escompte).

N. B. La Compagnie des Mines de Béthune a l'honneur de faire remarquer à Messieurs les consommateurs qu'il existe à leur avantage une différence de prix entre l'hectolitre dit mesure des fosses et l'hectolitre ordinaire, mesure à ras.

Les droits d'octroi seront défalqués sur les prix ci-dessus, pour les personnes ayant l'entrepôt.

S'adresser à M. Louis COURTRAY, représentant de la Compagnie, rue Pauvrière, 29, ou au dépôt même, rue Latérale, près la gare du chemin de fer.

IMPRIMERIE -- LITHOGRAPHIE -- LIBRAIRIE

ADMINISTRATIVES ET COMMERCIALES

DE

J. REBOUX

ÉDITEUR DU JOURNAL DE ROUBAIX

PRESSES MÉCANIQUES
AFFICHES, CIRCULAIRES
LETTRES DE FAIRE PART
livrées en deux heures.

PRESSES MÉCANIQUES
AFFICHES, CIRCULAIRES
LETTRES DE FAIRE PART
livrées en deux heures.

56, GRANDE-RUE, 56.

REGISTRES

RELIURE ET RÉGLURE

MAGASIN DE PAPIERS -- FOURNITURES DE BUREAUX.